



Fondation Rurale  
de Wallonie

# CLDR de Frameries

## Réunion du 05 mars 2026

### Annexes:

1. Liste de présence
2. Rapport annuel de la CLDR

#### **1. Approbation du PV du 17 décembre 2025**

Le PV est approuvé par la CLDR.

#### **2. Présentation des projets en lot 2 (années 4-7 de mise en vie du PCDR)**

##### **A. Restauration de la nature**

Le projet consiste à lutter contre l'érosion de la biodiversité en pérennisant et renforçant le réseau écologique via des actions de petites et grandes envergures. Le projet ambitionne également d'augmenter l'accès à des espaces naturels aux citoyens.

Ce projet est complémentaire aux ambitions du projet en lot 1 et permettra à la commune de travailler sur d'autres aménagements en faveur de la biodiversité dans la commune. A l'heure actuelle, aucun périmètre précis n'est localisé pour cette fiche, néanmoins la CLDR et les consultations citoyennes ont mis en exergue la volonté des citoyens d'avoir des projets en faveur du maintien et développement de la biodiversité dans la commune.

##### **B. Valorisation et restauration du réseau de sentiers**

Le projet consiste à compléter l'offre en mobilité douce sur la commune dans la lignée des aménagements prévus par la commune dans l'ancien PCDR, mais également dans la fiche-projet en lot 1 de la création d'une liaison Eugies/Genly/Noirchain.

Les sentiers à réaménager sont de plusieurs natures et ont des fonctions diverses. Après étude du réseau de sentiers existant, il est apparu que plusieurs actions peuvent être envisagées:

- Des actions de valorisation du réseau existant (balisages, création de circuits, cartographie, etc.);
- Des interventions sur les sections détériorées (débroussaillage, aménagements de commodités: bancs, aires de repos, etc.);
- Une systématisation des entretiens et un système de signalement (parrainage citoyen, application, plan de gestion communal);
- Une réhabilitation de sentiers disparus en concertation avec les agriculteurs et les propriétaires concernés.

##### **C. Réhabilitation d'une liaison pédestre entre Sars et Blaregnies**

Une liaison transcommunale Blaregnies / Sars. Cette liaison nécessite l'acquisition d'un foncier et la recréation d'un sentier disparu. La vocation principale de cette liaison est plus récréative, mais sera



également l'opportunité de créer une liaison pédestre entre les deux villages et de réaliser des aménagements (plantations, zone de détente, autre) qui renforceront l'attractivité du village.

#### Questions/remarques de la CLDR

*Il est demandé s'il n'est pas plus judicieux de prévoir un aménagement du sentier qui relie la rue de Dour au Bois de Colfontaine. Ce sentier permet ensuite de regagner Eugies via un réseau de sentiers existant et mettrait en valeur les aménagements du Bois de Colfontaine.* L'intérêt de la liaison de Sars/Blaregnies est qu'elle pallie à un manque de cheminements entre les deux villages. Elle permet également aux communes d'avoir un taux de subsidiation à hauteur de 90%. La fiche-projet étant positionnée en lot 2, elle devra faire l'objet d'une actualisation au moment de son activation, il sera alors possible d'évaluer les liaisons à aménager.

#### **D. Extension du réseau cyclable transcommunal**

Le projet ambitionne d'augmenter la pratique de la mobilité douce en aménagement et valorisant le réseau cyclable de la commune. Le projet n'a pas de localisation précise, mais plusieurs liaisons pourraient être envisagés:

- Ancienne voie ferrée vers Colfontaine;
- Une liaison vers Flénu;
- Une liaison vers Cuesmes;
- Une liaison vers Quiévy;
- Une liaison vers le Sud de la commune de Mons.

#### Questions/remarques de la CLDR

*La question de l'aménagement de voies cyclables via la fiche-projet est posée. Au vu du manque de pistes cyclables ou de leur mauvais état, est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir un travail pour les réhabiliter?* La commune doit disposer d'un droit réel sur les pistes mentionnées pour pouvoir intervenir. Si la voirie appartient au SPW, il ne sera pas possible de bénéficier de subsides pour la réhabilitation.

Au vu des discussions et projets présentés, la CLDR souhaite mettre en place un groupe de travail spécifique à la mobilité afin d'y aborder la thématique des sentiers, des points noirs, etc.

#### **E. Déminéralisation - retour de la nature dans les espaces urbanisés**

Le projet poursuit des objectifs d'amélioration du cadre de vie, de la qualité des espaces publics grâce à des réfections intégrant la nature. La déminéralisation peut prendre plusieurs formes:

- Création de voies carrossables vertes: des exemples existent en Europe. En Belgique, la Ville d'Anvers a réalisé de nombreux aménagements de ce type qui peuvent être inspirant<sup>1</sup>. Ces rues-jardins sont de bons exemples pour les rues qui ne présentent pas un trop grand charroi automobile. Elles permettent d'améliorer le cadre de vie et de lutter contre l'effet d'îlots de chaleur en milieu urbanisé.
- Accompagnement des particuliers dans l'aménagement de façades végétalisées. La Ville de Mons a mis en place un plan Canopé qui a favorisé l'usage de plantes grimpantes sur les façades. Le projet ambitionne d'aider les particuliers dans cette mise en place en identifiant les espèces et les supports à installer.
- Sensibilisation des citoyens par la mise à disposition de plans ou d'autres initiatives: parrainage d'arbres, arbres de la naissance, etc.

---

<sup>1</sup> Entre 2017 et 2024 de nombreux aménagements ont été réalisés dans la Lange Ridderstraat à Anvers. Il est possible d'en prendre connaissance via Google Street View : <https://urls.fr/-ghBUC>

#### Questions/remarques de la CLDR

- *La végétalisation des rues est surtout intéressante dans les grandes villes où l'offre en mobilité alternative est riche (bus, trams, etc.). A Frameries, il y a un besoin en stationnement.* Le bureau d'étude ARCEA indique que certaines voiries de Frameries sont strictement réservées au passage. Dans celles-ci, il n'y a pas de stationnement possible et leur verdurisation ne changera pas leur caractère actuel, mais améliorera leur impact positif dans l'espace public.

#### **F. Aménagement des entrées de villages**

Ce projet s'inscrit dans la lignée du projet du PCDR précédent. À l'heure actuelle, des panneaux sont en cours de réalisation à l'Administration Communale de Frameries et au sein du Parc naturel des Hauts-Pays. Le projet ambitionne d'agir de manière complémentaire à ces deux initiatives en proposant des aménagements d'entrées de village qui se veulent sécuritaires, identitaires et améliorant le cadre de vie.

Ces aménagements peuvent/doivent se penser en collaboration avec le SPW afin d'améliorer l'espace public et l'intégration de voirie communale dans le paysage. Un exemple de ce type a été réalisé sur la N4 (route de la Barrière à Tenneville, province de Luxembourg).

#### Questions/remarques de la CLDR

- *Est-ce que des projets situés sur des propriétés du SPW peuvent être subventionnées? Seuls les projets sur lesquels la commune a un droit réel (propriétaire, emphytéote ou par convention) sont subventionnables. Si la commune souhaite aménager une entrée de village, le SPW devra être sollicité afin d'évaluer les possibilités.*

#### **G. Réaménagement d'un espace citoyen à Noirchain**

Le projet consiste en l'aménagement du site de l'ancien Foyer Rural pour y créer un petit local associatif. Une structure légère ou alternative est proposée. Elle aura pour objectif de permettre aux acteurs locaux de bénéficier d'une structure de qualité pour organiser de petits événements ou se réunir.

Dans le cas où la structure légère n'est pas possible, d'autres options sont évoquées:

- Création d'un espace extérieur de cohésion sociale;
- Création d'un jardin partagé.

#### **H. Réhabilitation du bâtiment de l'ancien centre culturel à Eugies**

L'ancienne MCMC d'Eugies présente un important potentiel de réhabilitation. Néanmoins, au vu de son ampleur, les subsides du développement rural ne seront pas suffisants. A cette fin, le projet devra prendre en compte une série d'autres possibilités d'aménagements :

- Maison de village/rurale;
- Salle polyvalente;
- Tiers-Lieux;
- Etc.

Parmi les pistes, la possibilité d'accueillir la Maison du Parc naturel des Hauts-Pays est envisagée, mais devra faire l'objet d'accords et de négociations entre les différentes communes du Parc. Dans le cas où Maison du Parc s'installerait dans le bâtiment, des subsides complémentaires d'importance pourrait être affectés à sa restauration.

#### Questions/remarques de la CLDR

- *Est-ce qu'il n'est pas possible de mixer différentes affectations subventionnables par le développement rural afin d'obtenir un meilleur taux de subsidiation ? Par exemple, allier la création d'une maison de village avec la création d'un atelier rural. La piste sera étudiée.*

- *A partir du moment où le Parc naturel s'installe dans le bâtiment et y amène des subsides, est-ce que la commune restera propriétaire du site? La question sera abordée au besoin.*
- *La CLDR réaffirme son intérêt pour le projet d'autant que le parking attendant sera prochainement réaménagé. Dès lors, le site présente un potentiel de développement important.*

### **Présentation des projets en lot 3**

- **Aménagement d'un mobipôle à la gare de Frameries**

Un mobipôle est un espace intermodal conçu pour regrouper différents moyens de transports. Le but recherché de faciliter les déplacements des usagers et de favoriser la mobilité durable. La gare de Frameries est propriété de la SNCB. Aucun n'aménagement ne pourra se faire sans autorisation de la SNCB où sans que celle-ci ne cède les lieux à la commune de Frameries.

- **Améliorer le rôle et le soutien de la maternité commerciale, et développer une offre similaire en milieu rural**

Le projet consiste à créer un atelier rural dans un village de Frameries. Le projet s'inspirera du modèle de la maternité commerciale active dans le centre de Frameries. Ce type de projet peut bénéficier de subsides via le développement rural.

Questions/remarques de la CLDR

*Le projet pourrait, au besoin, être couplé avec la fiche-projet de réhabilitation de l'ancienne maison culturelle d'Eugies.*

- **Développer la politique de logements (tremplins, kangourou, intergénérationnel, ...)**

Le projet consiste à permettre à la commune d'étoffer son offre en logement vers un public spécifique:

Logement tremplin : logement à destination de jeunes. Ceux-ci peuvent bénéficier d'une rétrocession des loyers payés s'ils achètent dans la commune;

Logement kangourou: logement unifamilial à destination de plusieurs ménages leurs permettant de cohabiter tout en conservant une indépendance et leur vie privée.

Logement intergénérationnel: immeuble comprenant au moins deux logements dont l'un est occupé par une personne âgée et l'autre par une personne plus jeune.

### **3. Rapport annuel de la CLDR**

Le rapport annuel est présenté via une présentation Powerpoint ci-annexée. Un membre demande si les anciens projets du PCDR seront passés en revue. La FRW explique que la CLDR a travaillé sur les projets de l'ancien PCDR. En effet, lors des séances de travail, les constats et projets issus de l'ancien PCDR ont été mélangés avec les nouvelles pistes de projets. Cet exercice a permis de jauger les besoins et de faire un bilan de l'ancien PCDR.

Suite à la présentation, la CLDR valide le rapport annuel 2025 et acte les démissions des membres de la CLDR suivants:

- BREDEL Judith
- FILLEUL Lydia
- HENAUT Noémie
- LECOCQ Véronique
- MAIRESSE Michelle
- WATTIEZ Willy

#### 4. Frameries fleurie / Frameries en fleur

La commune de Frameries souhaite mettre en place un concours de façades fleuries dans la commune. Dans ce cadre, elle sollicite l'avis de la CLDR sur la mise en place de cette initiative. Cette idée a été évoquée à de nombreuses reprises lors des consultations et des séances de travail de la CLDR. Dès lors, la commune a décidé de ne pas attendre la validation du PCDR pour mettre en place le concours.

Après discussion, la CLDR pense que l'idée d'un concours n'est pas à retenir car:

- Il préconise une certaine forme de compétition entre les framerisais plutôt que de créer de la cohésion;
- Le concours a déjà existé par le passé et a disparu;
- Il exclu potentiellement certains publics précarisés qui n'auraient pas les moyens de fleurir leur façade.

La CLDR propose que la commune accompagne les framerisais dans leur démarche de végétalisation de leur façade. Pour y parvenir, la commission propose :

- Un moment de vente de fleurs à prix réduits;
- Une présentation via un expert des moyens existants pour fleurir/végétaliser ses façades;
- De prendre en compte le caractère social de la commune. A ce propos, un concours de façade fleurie est lancé par "Toit & Moi".
- Une valorisation des participants à l'initiative via un moment convivial: exposition, livret, autre.

Concrètement, la CLDR propose qu'un stand soit tenu par la commission lors du marché aux fleurs (1<sup>er</sup> mai) afin de sensibiliser les citoyens et de les inciter à s'inscrire à l'initiative. Cette inscription (1<sup>er</sup> mai – 15 juin) leur permettra:

- De pouvoir bénéficier de fleurs à prix réduits lors de la vente par la commune;
- De s'inscrire dans une dynamique de fleurissement de la commune.
- Pendant la période d'inscription, une conférence pourrait être organisée pour donner des conseils sur le fleurissement/végétalisation d'une façade. Cette conférence devrait être enregistrée et diffusée sur internet.

Lors de l'inscription, les participants à l'initiative confirmeront que leur façade sera décorée pour le 15 juin au plus-tard et ce durant tout l'été (jusqu'au 15 septembre). Lors de cette période, des initiatives pourraient être organisées pour mettre en valeur les participants: circuit découverte, par exemple. Des membres de la CLDR indiquent que des lots pourraient éventuellement être distribués à tous les participants au terme de la période s'ils ont respecté leurs engagements.

Au vu du timing, la FRW et la Commune de Frameries travailleront sur un projet de règlement qui sera présenté au collège communal. Il est rappelé qu'il s'agit d'une première édition et que la commune envisage de faire quelque chose de simple qui pourrait se développer lors de prochaines éditions.

Parmi les pistes d'évolution possibles indiquées par la CLDR sont évoqués:

- La collaboration avec les écoles / les enfants;
- La collaboration d'une initiative avec une date clef pour la commune (ex. Béria);
- L'accompagnement personnalisé des citoyens dans leurs démarche de végétalisation;
- La création d'une initiative par quartier/village afin de créer de la cohésion sociale.

#### 5. Divers

Des membres interrogent la commune afin de savoir s'ils vont distribuer prochainement des pièges à frelons asiatiques. La commune indique qu'ils procèdent via une convention avec les apiculteurs locaux qui reçoivent des aides pour neutraliser et piéger les nids. Ceux-ci ont lancé un achat groupé

pour l'acquisition de pièges et leur installation aux alentours du rucher qui sont particulièrement vulnérables. A ce propos, un document type "Foire Aux Questions" sortira prochainement. La commune indique également qu'un groupe Facebook "Signale ton frelon 7080" existe. Il est géré par des bénévoles passionnés et très réactifs qui peuvent aiguiller les citoyens s'ils repèrent un nid de frelon.

De même, pour ceux qui possèdent une imprimante 3, des plans sont disponibles gratuitement en ligne.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY  
Agent de développement

## Annexe 1: Feuille de présence

CLDR de Frameries - Liste de présence			
1. Membres élus (8 soit 17.02% de la CLDR)			jeudi 5 mars 2026
1	CAUDRON	Jérôme	Oui
2	DE VOS	Alessia	Non
	DESPRETZ	Fabrice	OUI
3	DIEU	Sophie	Excusé.e
4	DUFRASNES	Claude	Non
5	GENARD	Isabelle	Oui
6	GOFFIN	Guillaume	Oui
7	LIVOLSI	Vincenza	Non
8	SOTTEAU	Joël	Excusé.e
2. Membres citoyens (39 soit 72.34% de la CLDR)			
1	BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
2	BRUSCELLA	Nicola	Oui
3	CAUFRIEZ	Thierry	Non
4	COJA	Jean-Michel	Oui
5	DE GREEF	Jean	Excusé.e
6	DEBAERE	Michael	Oui
7	DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
8	DEMAL	Julie	Oui
9	DEMOUSTIER	Jocelyne	Oui
10	DUEZ	YVAN	Non
11	DUMORTIER	Dolorès	Oui
12	DUPONT	Sophie	Excusé.e
13	FLAMENT	Pol	Oui
14	GILIBERTO	Cédric	Oui
15	GLACÉ	Freddy	Non
16	GODART	Jean-François	Oui
17	HELIN	ERIC	Excusé.e
18	ITALIANO	Lucas	Oui
19	LAURENT	Bernard	Non
20	MARINE	Noémie	Oui
21	MERSSCHAERT	Pascale	Oui
22	NASDROVISKY	Sylvain	Oui
23	RAISON	Thierry	Excusé.e
24	SADIN	Béatrice	Oui
25	SERVAIS	Claire	Oui
26	SOHIER	Jean-Michel	Oui
27	TOUBEAU	Frédéric	Non
28	TOUSSAINT-DARAS	MATHILDE	Excusé.e
29	URBAIN	Isabelle	Non
30	URBAIN	Claudine	Oui
31	VILAIN	Marie-France	Non
32	VILCOT	Philippe	Excusé.e
33	WAUTIER	Ariane	Excusé.e
34	ZATELLA	Loredana	Oui